

■ Nouvelles technologies

## Trois écoles expérimentent les espaces numériques de travail



En partenariat avec l'Éducation Nationale, la Ville d'Alençon a engagé une démarche visant à développer les usages du numérique à l'école. L'objectif est de faciliter les apprentissages et d'assurer une véritable égalité des chances entre les élèves. Après les classes mobiles (chariots d'ordinateurs), les tablettes numériques et autres tableaux blancs interactifs, un nouveau support innovant a fait son apparition dans les établissements du premier degré : l'espace numérique de travail. Le dispositif est actuellement expérimenté dans trois écoles : Courteille, Jules Ferry et Molière. « *Un espace numérique de travail prolonge en quelque sorte le site Internet d'une école* » explique Jean-Paul Genevoix, directeur des systèmes d'information et de communication au sein de la Ville d'Alençon. « *C'est un portail collaboratif qui permet aux enseignants, aux familles, aux élèves et à la collectivité de partager des informations. C'est aussi un outil pédagogique à part entière qui permet aux enfants d'approfondir leurs connaissances.* »

Entièrement sécurisés et déclarés à Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), les espaces numériques de travail ont été conçus spécialement pour le premier degré par la société WebServices pour l'Éducation Nationale. L'expérimentation fera l'objet d'un bilan en fin d'année scolaire. En cas de succès, le dispositif sera déployé dans toutes les écoles d'Alençon.